

## Nouvelles nominations

Le Premier ministre a annoncé, le 29 août dernier, la nomination de M. Gérard Pelletier au poste d'Ambassadeur du Canada en France, et celle de M. Pierre Juneau à celui de ministre des Communications.

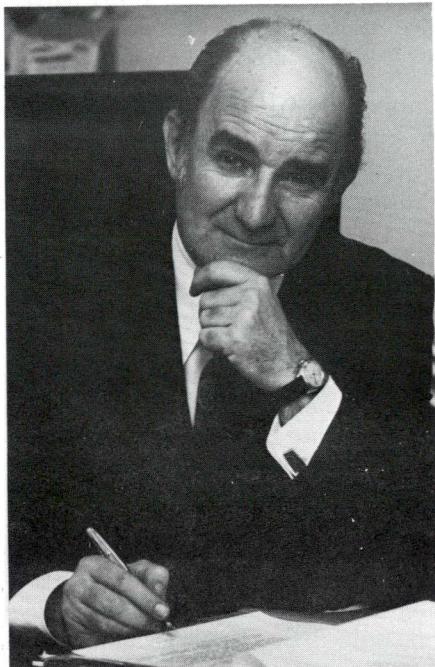


Photo Features

*Son Excellence, monsieur Gérard Pelletier, ambassadeur du Canada en France.*

M. Gérard Pelletier est né à Victoriaville, Québec, le 21 juin 1919.

En 1939, il devient secrétaire général de la Jeunesse étudiante catholique à Montréal et dirige cet organisme jusqu'en 1943.

En 1945, il part pour l'Amérique du Sud et l'Europe comme représentant de mouvements étudiants canadiens et devient secrétaire itinérant du Fonds mondial de Secours aux étudiants victimes de la guerre.

A l'automne 1947, il rentre au Canada et devient reporter spécialisé en affaires sociales au *Devoir* de Montréal. En 1950, il quitte *Le Devoir* pour diriger *Le Travail*, organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux; il s'occupe en même temps des relations extérieures de cette centrale. Il détiendra ce poste pendant onze ans. Concurrentement, il anime à la radio et ensuite à la télévision plusieurs séries d'émissions.

Nommé, en juin 1961, rédacteur en chef du quotidien montréalais *La Presse*, il occupe ce poste jusqu'au mois de mars 1965 et devient ensuite chroniqueur au *Devoir*. Ses chroniques paraissent alors, en anglais, dans plusieurs quotidiens à travers le Canada.

Elu député de la circonscription de Montréal-Hochelaga à l'automne 1965, il continuera de collaborer à certains journaux et revues.

Au printemps de 1966, il est nommé président du Comité permanent de la Radiodiffusion, des Films et de l'Assistance aux Arts.

En avril 1967, il est nommé secrétaire parlementaire du secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures et assiste à la 22e Session de l'Assemblée générale des Nations Unies à titre de délégué du Gouvernement canadien.

Le 20 avril 1968, M. Pelletier accède au Conseil des Ministres, à titre de Ministre d'Etat responsable du Secrétariat d'Etat.

Réélu dans son comté aux élections de juin 1968, il est nommé, au mois de juillet 1968, secrétaire d'Etat, poste qu'il détiendra jusqu'en novembre 1972. Durant ce mandat, il fut aussi élu à la présidence de la Conférence générale de l'Agence de Coopération culturelle et technique des pays francophones. Réélu député en octobre 1972, il devient ministre des Communications. Réélu une fois de plus en juillet 1974, il conserve la même portefeuille.

Il a épousé en 1943 Alex Leduc, scénariste réputée. M. et Mme Pelletier ont quatre enfants, trois filles et un fils.

Pierre Juneau est né à Montréal le 17 octobre 1922. En 1945, il obtient son B.B. à l'Université de Montréal. En 1947 il se rend à Paris où il obtient une licence en philosophie.

En 1949, il entre à l'Office national du film à titre de représentant de la ville de Montréal. En 1950, il est nommé directeur-adjoint pour la province de Québec, et en 1951, directeur de la distribution internationale. En 1952, il devient directeur-adjoint du bureau européen de l'Office national du film à Londres; en 1954, secrétaire de l'Office et adjoint au Commissaire; en 1957, directeur administratif. De 1964 à 1966, il est adjoint au Commissaire et directeur de la production française.

Il est nommé vice-président du Bu-

reau des gouverneurs de la radiodiffusion en février 1966.

M. Juneau a été président du Conseil du Festival international du film de Montréal. Il a travaillé activement au sein de plusieurs organismes éducatifs, religieux, sociaux et culturels, comme l'Institut canadien d'éducation des adultes et l'Institut canadien des affaires publiques.

En vertu des dispositions de la Loi sur la radiodiffusion, M. Juneau est devenu en 1968 président du Conseil de la Radio-Télévision canadienne, poste qu'il a occupé jusqu'à maintenant.

Officier de l'Ordre du Canada, il a reçu un doctorat à titre honorifique de l'Université York. M. Juneau est marié et père de trois enfants.

## Protocole d'entente Canada – URSS sur les pêcheries

Des délégations des Gouvernements soviétique et canadien se sont réunies à Ottawa du 25 au 27 août, 1975, afin de discuter certaines questions de pêcheries d'intérêt commun.

Les deux parties ont reconnu qu'il est devenu impératif d'assurer strictement le respect des obligations découlant des décisions de la Commission internationale des Pêcheries de l'Atlantique Nord-Ouest (ICNAF), en raison particulièrement de l'urgente nécessité de maintenir et de rétablir le niveau des stocks. Les délégations du Canada et de l'URSS ont convenu d'établir de nouvelles méthodes de coopération visant à obtenir ce résultat.

Après avoir examiné les différends ayant eu lieu dans ce domaine de par le passé, les deux parties ont entrepris de développer des procédures devant conduire à une entente mutuelle portant sur les renseignements des prises qui servent de fondement à la mise en application des quotas; ces procédures permettront de régler rapidement et de manière satisfaisante tout différend qui pourrait survenir à l'avenir.

## Commission consultative

A cette fin, des experts techniques des deux pays se réuniront de temps à autre pour poursuivre ces consultations et pour coordonner leurs renseignements, avec une première réunion en septembre. Il a été convenu de recommander aux deux gouvernements l'éla-